

## CONVENTION DE PRÊT

ENTRE

FONDS D'EMPRUNT ÉCONOMIQUE COMMUNAUTAIRE (QUÉBEC)  
336, rue du Roi, bureau 130  
Québec (Québec) G1K 2W5

*Ci-dessous appelé « Fonds d'emprunt »*

ET

Nom et prénom : \_\_\_\_\_

*Ci-dessous appelé « le Prêteur »*

Adresse : \_\_\_\_\_

Ville : \_\_\_\_\_ Code postal : \_\_\_\_\_

Téléphone : ( ) \_\_\_\_\_ - \_\_\_\_\_ Télécopieur : ( ) \_\_\_\_\_ - \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

Nouveau prêt

Renouvellement

Je prête un montant de \_\_\_\_\_ dollars

pour une durée de  1 an  2 ans  3 ans

ou jusqu'au \_\_\_\_\_, au taux annuel de \_\_\_\_\_% auprès du **Fonds d'emprunt**.

OPTIONS COMPLÉMENTAIRES :

Je demande à être remboursé(e) de la totalité de mon prêt à l'échéance

Je veux recevoir le paiement de mes intérêts à l'échéance de mon prêt

Je renonce au paiement de mes intérêts pour apporter un appui supplémentaire au **Fonds d'emprunt** et je veux recevoir un reçu d'impôt (émission de reçu pour plus de 10 \$)

Le Fonds d'emprunt s'engage à me faire parvenir un nouveau formulaire de Convention de prêt 60 jours avant l'échéance du présent prêt afin que je puisse décider d'un renouvellement éventuel. **Je comprends qu'à l'échéance, à défaut d'aviser le Fonds d'emprunt de mes intentions, ledit prêt sera renouvelé automatiquement aux mêmes conditions** que précitées à la présente Convention de prêt.

Dès réception de cette entente de prêt complétée, signée et accompagnée de mon versement, le **Fonds d'emprunt** s'engage à m'adresser une copie contresignée (chèque à l'ordre du Fonds d'emprunt).

### CONSENTEMENT ÉCLAIRÉ

Je reconnais que les dispositions de la présente Convention ont été librement discutées avec le Fonds d'emprunt, que j'ai reçu les explications adéquates sur leur nature et leur étendue et que j'ai eu l'opportunité d'obtenir les conseils préalables de nature juridique ou comptable, afin de donner un consentement libre et éclairé.

### CLAUSE DE NON-CESSIBILITÉ

La présente Convention et les droits et avantages qu'elle confère ne peuvent être cédés ou transférés. Nonobstant ce qui précède, le Fonds d'emprunt pourra céder la présente Convention à une entité de son groupe sans mon consentement préalable.

*« Céder » ou « cession » signifie aliéner, transférer ou céder d'une quelconque façon, ou toute tentative d'effectuer l'une ou l'autre de ces opérations, « cédant » et « cessionnaire » désignent respectivement la personne effectuant et celle bénéficiant d'une telle cession;*

### NON-ASSUJETTISSEMENT

Je comprends que le Fonds d'emprunt n'est pas assujéti à la *Loi sur l'autorité des marchés financiers* (L.R.Q., c.A-33.2) ni aucune des lois ou règlements que l'Autorité des marchés financiers est chargée d'appliquer notamment la *Loi sur les valeurs mobilières* (L.R.Q., c.V-1.1).

Je souhaite également devenir membre du Fonds d'Emprunt économique communautaire Québec et je verse un 5 \$ supplémentaire qui correspond au montant de la cotisation annuelle. (le statut de membre vous permet notamment d'obtenir le droit de vote à l'assemblée générale du Fonds d'emprunt)

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
Le prêteur (e)

\_\_\_\_\_  
Fonds d'emprunt économique  
communautaire (Québec)